



BB27000 @BB27000 Wed Jun 29 08:07:02 +0000 2022

1/ Bonjour à tous. Il y a actuellement un mouvement de grève inopiné sur St Lazare en ce moment.

Quelques explications: ■■■■■■ <https://t.co/A52U6COa16>



COMMUNIQUE DE PRESSE

Ce matin, les agents de conduite Transilien de la région de Paris Saint Lazare ont cessé le travail par une pose de sac. Depuis le 13 juin, jour d'une première journée de grève suivie à

75%, ils dénoncent avec leurs organisations syndicales l'impact de travaux intensifs sur le réseau et du déploiement d'un nouveau logiciel de programmation de leurs journées de service (baptisé « Orion ») sur leurs conditions de travail et leurs vies personnelles.

Les pouvoirs publics et l'entreprise SNCF mènent sur la région Île-de-France une politique de grands travaux sur les infrastructures en prévision des JO de 2024. Rien de plus normal à cela. Excepté que cette politique se mène jusqu'à présent sur le dos des agents de conduite et des cheminot.e.s de terrain. Là où auparavant l'entreprise communiquait 21 jours en amont sur les modifications de journées de service pour cause de travaux, ce délai est tombé ces derniers mois à deux ou trois jours, voire la veille pour le lendemain. C'est le résultat du sous-effectif dans les équipes d'agents de conception et d'adaptation des journées service, conjugué avec la mise en place chaotique l'été dernier du logiciel Orion.

Vendredi 24 juin, une grève d'agents de conduite particulièrement suivie sur la région Île-de-France a eu lieu, avec pour motif principal ces conditions de travail dégradées pour cause de grands travaux. Pour la région de Saint-Lazare, la direction a en main depuis le 13 juin les revendications des agents de conduite. Il est désormais temps qu'elle prenne ses responsabilités et propose une sortie de conflit.

2/ Les faits: en ce moment le nombre de conducteurs nécessaires pour couvrir l'ensemble des trains en IDF est extrêmement tendu.

Difficultés de recrutement et début des vacances. Cela fait moins de conducteurs disponible.

3/ Normalement, une grève à la SNCF est extrêmement encadrée suite aux lois Sarkozy.

Un syndicat doit déposer un préavis, discuter avec la direction plusieurs jours en amont. Et les (futurs) grévistes doivent déposer une DII (déclaration individuelle d'intention).

4/ cela permet à l'entreprise de calculer un nombre de trains minimum à faire rouler avec les non grévistes.

Le fameux service minimum.

5/ Sauf que:

La situation c'est fortement dégradé sur le front social. Y compris au niveau national.

Le « Posé de sac », qui est par nature une grève illégale, donc sanctionnable, ne fait plus peur aux agents.

6/ Pour en arriver à de telle extrémité, c'est que nous sommes arrivé au bout d'un système.

Il est urgent de recruter.

Il est urgent de dialoguer.

Il est urgent de redonner au syndicats leurs places qu'ils méritent dans les discussions.

7/ Depuis le Covid, gouvernement et direction ne les écoutent plus.

C'est bien dommage.

Car il va être complexe pour eux de reprendre la main sur ce mouvement.

8/ Et si vous croyez que les conducteurs vont être sanctionné pour leurs posé de sac sauvage, vous vous mettez le doigts dans l'œil.

On ne sanctionne pas des agents dont on manque cruellement...

9/ Pire, ça risque même de donner des idées a d'autres dépôt / atelier / brigade...

Affaire à suivre.

10/ ah, et inutile de nous traiter de feignants communiste syndicaliste peté de privilèges.

On cherche à recruter plein pot, rejoignez nous plutôt que nous insulter. Vous verrez nos « avantages » pour de vrai.